

A

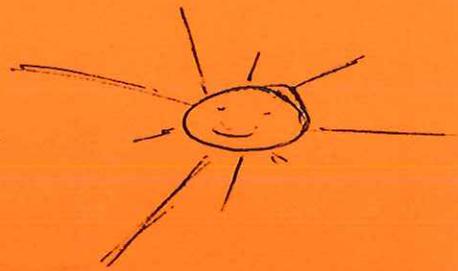
V

E

N

A

Y



BULLETIN
MUNICIPAL

DECEMBRE 1995

LE MOT DU MAIRE

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent activement à la vie associative de la commune.

Nous allons désormais travailler à l'écoute de vos problèmes et de vos aspirations.

A ce propos j'aimerais aborder un sujet qui nous tient tous à coeur : le devenir de notre école. Afin de dissiper les craintes des parents et des instituteurs, le conseil municipal et moi-même, nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sauver notre école d'une éventuelle fermeture. Trois certificats d'urbanisme ont été signés, ce qui devrait apporter quelques constructions.

J'espère que 1996 verra la concrétisation de ce projet.

Les travaux de voirie qui avaient été prévus vont enfin pouvoir être réalisés; différés dans l'attente de la subvention que l'Etat vient tout juste de nous faire parvenir. Une subvention supplémentaire nous a été attribuée par Monsieur Girard, notre conseiller général.

Je profite de ces quelques mots pour vous souhaiter à tous, une bonne année.

Que 1996 vous apporte, santé, bonheur et réussite.

Le Maire,
Gérard LEMOINE.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire	M. Gérard LEMOINE
Premier adjoint	M. Jean-Louis LECHEVALIER
Deuxième adjoint	M. Philippe MARGUERITE
Conseillers	M. Robert BAZIN
	M. Xavier BELLOU
	Mme Danièle BERNARD
	M. Christian DARS
	Mme Monique LEBOULANGER
	M. Alain MENNESSIER
	M. Bernard PUPIN
	M. Didier REGNAULT

COMMISSIONS

FINANCES-BUDGET

Président : G. LEMOINE

Membres de la commission : tous les conseillers.

BATIMENTS COMMUNAUX

Président délégué : J.L. LECHEVALIER

Responsable : B. PUPIN

Membres de la commission : R. BAZIN - C. DARS

VOIES ET CHEMINS

Président délégué : J.L. LECHEVALIER

Responsable : D. REGNAULT

Membres de la commission : X. BELLOU - J.L. LECHEVALIER

FETES ET CEREMONIES

Président délégué: P. MARGUERITE

Responsable : B. PUPIN

Membres de la commission : M. LEBOULANGER - J.L. LECHEVALIER

AFFAIRES SCOLAIRES

Président délégué : J.L. LECHEVALIER

Responsable : D. BERNARD

Membres de la commission : M. LEBOULANGER - P. MARGUERITE

CANTINE SCOLAIRE

Président délégué : J.L. LECHEVALIER

Responsable : A. MENNESSIER

Membres de la commission : D. BERNARD - P. MARGUERITE

INFORMATION

Président délégué : P. MARGUERITE

Responsable : X. BELLOU

Membres de la commission : D. BERNARD - B. PUPIN

TERRAIN DES SPORTS

Président délégué : J.L. LECHEVALIER

Responsable : D. REGNAULT

Membres de la commission : J.L. LECHEVALLIER - P. MARGUERITE

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Président délégué : P. MARGUERITE

Responsable : C. DARS

Membres de la commission : X. BELLOU - J.L. LECHEVALLER
A. MENNESSIER - B. PUPIN

C. C. A. S.

Président : G. LEMOINE

Responsable : A. MENESSIER

Membres de la commission : M. LEBOULANGER - B. PUPIN

DELEGUES DES SYNDICATS

ELECTRIFICATION : R. BAZIN - A. MENNESSIER

EAU : X. BELLOU - D. REGNAULT

RAMASSAGE SCOLAIRE : M. LEBOULANGER - P. MARGUERITE

ASSAINISSEMENT : R. BAZIN - X. BELLOU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE :
(S. I. V. U.) : G. LEMOINE - J.L. LECHEVALIER

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT
(O. P. A. H.) : Titulaires : P. DAVESNE - J.L. LECHEVALIER
Suppléants : G. LEMOINE - C. DARS

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Politique : G. LEMOINE

Chambre d'agriculture : X. BELLOU

Chambre des métiers : B. PUPIN - D. REGNAULT

Commerce et industrie : C. DARS - A. MENNESSIER

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE

☎ 31 80 56 96

le vendredi de 17 h à 19 heures.

(ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances)
Si vous souhaitez rencontrer le maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 29/02/96 peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 décembre 1995.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans le trimestre qui suit leur 17e anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie. S'ils ne faisaient pas cette démarche ils seraient recensés d'office par l'autorité militaire, mais ils courraient le risque de se voir refuser un report d'incorporation.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 11 décembre 1995, la nouvelle carte d'identité sécurisée est mise en service, pour connaître les modalités d'obtention, vous pouvez vous reporter à la note distribuée par la mairie, ainsi qu'à la notice ci-jointe.

ETAT CIVIL

La mairie ne délivre que les fiches d'état civil et certificats divers.
En ce qui concerne les extraits d'acte de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à la mairie du lieu de naissance, mariage ou décès.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Prix de la location : HABITANTS DE LA COMMUNE : 500 F
HORS COMMUNE : 1 200 F
A ces sommes s'ajoutent : 200 F
pour le chauffage, entre le 15 octobre et le 15 avril
Les locations s'entendent du samedi 8 heures
au dimanche soir 20 heures.

Locations courtes : demi-journée..... : 150 F
Chauffage entre le 15/10 et le 15/04..... : 100 F

La location est gratuite pour les associations de la commune et les associations intercommunales dont la commune est membre. Celles-ci doivent penser à réserver la salle à l'avance.

Pour réserver s'adresser à Madame MARCHEGANI.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Cette opération entre dans sa dernière année de réalisation (achèvement 31.12.96)

Une permanence a lieu à la mairie d'Evrecy, tous les mercredis de 10 à 12 heures. Ce programme permet aux propriétaires habitants aux revenus modestes de bénéficier de prêts à taux bonifiés, pour améliorer le confort de leur habitation (de plus de 20 ans).

En cas de rénovation de logement à des fins locatives, il n'y a pas de limitation de revenus.

N'hésitez pas à demander conseil également aux délégués du Syndicat (Mme P. Davesne, M. C. Dars, M. J.L. Lechevallier, M. G. Lemoine).

- Voir détails page suivante -

ORDURES MENAGERES

Le ramassage à lieu le mardi matin.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu aux dates suivantes :

13 février 1996 - 11 juin 1996 - 15 octobre 1996

Nous vous rappelons que le dépôt des déchets verts (tontes des gazons et haies) est ouvert au terrain des sports :

du 1er octobre au 31 mars : le 2ème lundi de chaque mois de 17h15 à 18h45

du 1er avril au 30 septembre : tous les lundis de 17h15 à 18 h 45.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

VOUS ETES PROPRIETAIRE DE VOTRE MAISON

et vous aimeriez faire des travaux pour améliorer votre confort
(chauffage, menuiseries, toiture, isolation, plomberie-sanitaire...)

Connaissez-vous toutes les possibilités de subventions et de prêts dont vous pouvez bénéficier ?

- la prime à l'amélioration de l'habitat, attribuée sous condition d'un plafond de ressources, s'élève à 25% d'un montant de travaux plafonné à 70 000 F, soit 17 500 F.
Pour les personnes à revenu très faible, elle peut atteindre 30% du montant des travaux, soit 21 000 F.
- Dans les cas où cette prime ne peut pas être obtenue, il existe d'autres aides: subventions de la CRAM, prêts MSA, PRO B.T.P., CNRO...

VOUS POSSEDEZ UN LOGEMENT DE PLUS DE 15 ANS;

QUE VOUS LOUEZ DEJA OU QUE VOUS POURRIEZ LOUER A CONDITION DE LE
REMETTRE EN ETAT

- La subvention de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, attribuée sans condition de ressources, est de:
 - . 25 % des travaux lorsque le loyer est fixé librement,
 - . 35 % des travaux lorsque le loyer est conventionné,
 - . jusqu'à 70 % des travaux lorsque le locataire a de faibles ressources.
- Dans le cadre de l'O.P.A.H., vous pouvez obtenir des prêts à taux bonifiés.
- Le chargé d'études de l'O.P.A.H. est à votre disposition pour établir un plan de financement et un budget prévisionnel.

exemple:

Un propriétaire dispose d'un logement de trois pièces, vacant. Pour pouvoir le louer, il faut faire de gros travaux (terrassement, maçonnerie, isolation, menuiserie, électricité, plomberie) pour environ 300 000 F.
S'il accepte un loyer conventionné à 1 750 F par mois, il aura une subvention de 105 000 F. Son apport personnel minimum est de 15 000 F. Il peut compléter le financement par un prêt bonifié et un prêt complémentaire, sur 15 ans. Son budget prévisionnel annuel s'établit comme suit.
Recettes: $1\,750 \times 12 = 21\,000$. Dépenses (annuités d'emprunts, impôt foncier, taxe, assurance, frais d'entretien): 25 000.
Le propriétaire est donc déficitaire de 4 000 F par an... mais son patrimoine se trouve considérablement revalorisé et au bout des 15 ans il continuera à percevoir un loyer.

Pour tout renseignement, pour toute étude précise, vous pouvez rencontrer M. QUESNEL à la Mairie d'EVRECY, tous les mercredi, de 10 H à 12 H.
(c'est entièrement gratuit)

Si plusieurs personnes le demandent, il est possible d'organiser
une REUNION d' INFORMATION à AVENAY

Faites vous connaître à la mairie, sans tarder car, en 1996,
l'O.P.A.H. va entrer dans sa dernière année de réalisation

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 JUIN 1995

- . Election du maire, des adjoints, des délégués dans les syndicats et composition des commissions, (voir détail page 3).
- . Le maire informe le Conseil que M. et Mme Bruneau ont quitté le logement de l'école à la fin du mois de juin 95. Il demande une réunion de la commission des bâtiments pour déterminer les travaux à effectuer avant d'envisager une nouvelle location.

6 JUILLET 1995

- . Monsieur le Maire précise qu'il a délégué ses adjoints pour la présidence de certaines commissions (voir détail page 3).
- . Les responsables (ou vice-présidents) des commissions sont désignés. (voir détail page 3).
- . Pour le logement de l'école : suite à une annonce faite par Maître Deville, deux familles sont candidates pour la location. Après un vote, le Conseil décide de faire paraître une annonce dans la presse avant de prendre une décision. La commission des bâtiments a constaté que les travaux à effectuer dans l'appartement concernent l'électricité (remise aux normes), la peinture et les tapisseries.
- . La commission de la voirie donne au Conseil la liste des travaux à réaliser dans la commune, notamment rue de la Mare, l'état de catastrophe naturelle ayant été reconnu pour la commune d'Avenay.

17 JUILLET 1995

- . Logement de l'école : En ce qui concerne les travaux à effectuer, le Conseil, vu le montant des devis fournis, décide de faire réaliser les travaux par les employés communaux, assistés d'une équipe municipale.
- 9 candidatures ont été enregistrées pour la location de l'école, les critères étant le nombre d'enfants et les ressources, Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer le logement à M. et Mme Bruno ROULAND, pour un loyer mensuel de 2400 F + 800 F de charges fixes. La remise des clés se fera au 1er septembre. M. et Mme Rouland devant participer à la remise en état du logement (tapisserie, peinture), la location débutera au 1er novembre 1995.
- Le Conseil autorise le Maire à signer le bail.
- . Une liste de 24 personnes est fournie aux services fiscaux afin qu'ils déterminent la composition de la commission communale des impôts directs.

1er SEPTEMBRE

- . Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il n'a pas toujours pas été avisé du montant de l'aide qui sera apportée à la commune par l'état à la suite des intempéries de janvier 1995

. Plusieurs entreprises vont être sollicitées pour établir des devis en ce qui concerne les travaux de voirie à envisager, plus particulièrement, busage, drainage et revêtement de chaussée rue de la Mare.

La CISE va être contactée pour le remplacement des canalisations d'eau, et le SDEC pour l'effacement des réseaux (téléphone, électricité, éclairage public).

. Après un vote (7 : pour, 4 : contre) Le Conseil décide de porter au taux maximum, l'indemnité versée au 1er adjoint (40 % de celle du maire).

indemnité du Maire.....(brute par mois)... 2 601.16 F

indemnité du 1er adjoint.....(brute par mois)... 1 040.46 F

indemnité du 2eme adjoint....(brute par mois)... 837.37 F

. Monsieur le Maire lit au Conseil Municipal la lettre de Mme LAURENT qui demande la résiliation du bail agricole consenti par la commune, concernant les parcelles A103 ET A104 appartenant au C.C.A.S. (Centre communal d'action social).

. Le Conseil donne son accord pour le renouvellement du C.E.S. (Contrat Emploi Solidarité du 20.03.95) de M. Gilles DELAUNAY pour une durée de 6 mois, à compter du 20.09.95.

13 OCTOBRE 1995

. Le conseil donne son accord pour le versement de l'indemnité de « conseil et de budget » à M. VIGNER Trésorier Principal de Caen Ouest, selon le barème en vigueur soit : 813.81 F par semestre.

. Le conseil prend connaissance d'un projet du Conseil Général concernant l'élaboration d'un plan départemental des chemins de promenade et de randonnée, plusieurs chemins ruraux appartenant à la commune sont concernés. Une demande de renseignements complémentaires est adressée à M. BLIN responsable du projet concernant l'accès des véhicules et l'entretien.

. Travaux de voirie : La subvention d'état accordée pour les travaux de voirie au titre de catastrophe naturelle devrait se situer entre 20 et 30 % d'un devis de 165 150 F hors taxes.

La subvention du conseil général, au titre de l'aide aux petites communes rurales devrait se situer entre 30 et 40 % d'un montant de 128 000 F hors taxes.

Suite aux différents devis étudiés pour les travaux de la rue de la Mare, et après délibération le Conseil décide de faire établir des devis complémentaires aux entreprises contactées.

. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rencontré récemment M. Lamotte qui a reçu un avis favorable à la demande (déposée en début d'année) de Certificat d'Urbanisme concernant la création d'un lotissement (parcelles A80 et A81).

D'après le notaire Maître Deville, peu d'acquéreurs se sont actuellement manifestés.

. Suite à une réunion du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), pour le traitement des ordures ménagères, il s'avère qu'un nouveau type de ramassage et de traitement devra être mis en place pour l'année 2002.

. Monsieur Marguerite annonce la création d'une association « ODON COTE 112 » en vue de l'installation d'une table d'orientation à la « cote 112 ». Des subventions fianceront une grande partie de la dépense, le reste devant être pris en charge par les communes membres de l'association.

. Le directeur des services fiscaux communique la liste des membres, titulaires et suppléants de la nouvelle commission communale des Impôts Directs.

Titulaires :

Bellou Roland
Bernard Danièle
Boulais Roger
Biard Jean-Jacques
Leboulanger Monique
Giguet Guy

Suppléants

Bazin Robert
Dars Christian
Le Corsu Gérard
Clément Jean
Gomont Geneviève
Frémont Michel

27 OCTOBRE 1995

. Le Conseil Municipal fixe l'heure de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, à 17 heures le samedi 11.

. Le Conseil prend connaissance des devis des 4 entreprises qui ont répondu, en ce qui concerne les travaux de voirie à réaliser dans la commune, en particulier rue de la Mare.

Après avoir étudié les différentes solutions techniques et l'aspect financier de ces travaux, le Conseil décide à l'unanimité d'en confier la réalisation à l'entreprise MADELAINE à Saint Martin des Besaces.

. Afin de financer ces travaux le Conseil charge M. le Maire de contracter, auprès du Crédit Agricole, un emprunt de 150 000 Francs, remboursable en 15 ans.

. Le conseil charge les délégués au Syndicat d'eau de faire chiffrer l'installation de bouches à incendie en divers points de la commune qui en sont dépourvus.

. Le conseil décide de demander au Syndicat d'Electrification la pose d'une prise supplémentaire pour l'installation d'une guirlande de Noël.

. Le conseil prend connaissance du courrier du Conseil d'école qui s'inquiète des effectifs scolaires pour les années à venir.

. M Mennessier demande s'il lui est possible d'avoir les clés de la mairie afin de pouvoir utiliser le téléphone et le copieur ainsi que les documents pouvant intéresser les diverses commissions. En cas de refus il demande la mise à disposition d'un local avec le téléphone.

M. le Maire répond qu'il ne souhaite pas donner de suite favorable à cette demande précisant que les conseillers qui en ont besoin peuvent faire appel à lui, aux adjoints ou au secrétaire de mairie.

24 NOVEMBRE 1996

. Suite au courrier du Conseil d'école, M. le Maire indique qu'une lettre sera adressée aux parents d'élèves, précisant l'existence de 3 demandes de Certificat d'Urbanisme dont l'une pour un projet de lotissement.

. Le conseil prend connaissance du montant de la subvention du Conseil général pour les travaux de voirie.

. Le conseil donne son accord pour la réalisation des travaux de sécurité à l'école (une subvention de 30 % sera accordée sur le montant des travaux).

. Préparation du budget supplémentaire.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Axel MARCHEGIANI né le 29 avril 1995
Maxime BUNEL né le 7 mai 1995
Benoit POULAIN né le 13 octobre 1995

MARIAGES

Christophe FONTAINE et Erika LEMARCHAND le 20 mai 1995
Pascal BRUSTIER et Linda BEAUJAN le 2 septembre 1995
Jean-Louis MARCHEGIANI et Sandrine GOUDEMAMAND le 23 septembre 1995

DECES

Madame Denise DUVELLEROY le 11 mars 1995
Madame Simone OLLIER le 5 mai 1995

VOS PETITES ANNONCES

LISA - FLORS

UN NUMERO DE TELEPHONE : 31 08 16 16

(sur répondeur)

Vous commandez.

Nous vous livrons.

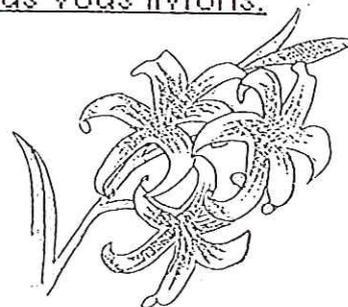
Pour chaques événements de la Vie :

** Invitations - Joie d'Offrir **

** Naissances - Communions **

** Fiançailles - Mariages **

** Fêtes - Anniversaires **



Madame BERNARDIN - 3 rue du 4 Août - AVENAY -

Vente de fleurs tous les dimanches de 9 heures a 12 heures 30
devant la boulangerie de Feuguerolles-Bully.

VOS PETITES ANNONCES

Pour vos Fêtes de fin d'Année
Jean-Pierre LECORSU
vous propose ses spécialités

**FOIES GRAS
PATES
CONFITS DE CANARD**

N'hésitez pas à me contacter :
rue des Criquets
14210 AVENAY
☎ 31 08 28 87

**A VENDRE
TOUTE L'ANNEE
LAPINS**

**DEMARRES
OU BONS A TUER**

M. Mme Louis LEMONNIER
Ferme de la Dime
14210 AVENAY
☎ 31 80 56 82

M. et Mme Bernard PUPIN
dépositaires de gaz de la
marque **BUTAGAZ**

vous proposent les recharges

Butane et Propane 13 Kg

Propane 35 Kg

le Masterclip, etc..

A VENDRE

- . 2 casques « intégrals »
la pièce...300F
 - . 1 casque bol marque
CGF..... 200 F
 - . 2 jantes équipées pneus neige
pour R21
 - . Barre porte-tout +
(porte skis) R21
 - . Déflecteur caravane
 - . Bâche ZODIAC 4.20m
- Prix a débattre

M. R. PATRY
☎ 31 80 57 39
(après 19 heures)

COMITE DES FETES ET DES LOISIRS

L'assemblée générale du Comité des fêtes d'Avenay s'est déroulée le vendredi 20 octobre 1995 à la salle des Fêtes.

Une trentaine de personnes ont pris place pour écouter le **Président Denis Lecourt** faire son rapport moral sur les activités de l'année écoulée, ensuite la trésorière Danièle Bernard a lu les résultats chiffrés de chaque manifestation et le bilan de l'année qui reste toujours positif.

Le Comité des Fêtes d'Avenay a permis à **30 jeunes** de pouvoir pratiquer le **tennis de table**, de distribuer **50 colis de Noël** à nos anciens, d'offrir un livre et des friandises aux 33 enfants scolarisés à l'école d'Avenay à l'occasion de l'arbre de Noël, d'inviter nos retraités avec le **Conseil Municipal** au repas des anciens, de soutenir la coopérative scolaire en lui versant le bénéfice du 3eme concours de belote (soit la somme de : 1 479 Francs), et laisser une partie du bénéfice de la kermesse au **Club du 3eme âge**, soit la somme de 6 832 Francs.

En 1994, le Comité a également investi en achetant pour 8 000 Francs de guirlandes pour illuminer l'église, l'école et la rue principale, et continue son programme d'illumination en 1995.

Ce bilan est le résultat du travail d'une équipe dynamique de 17 membres, et du volontariat d'une grande partie des habitants d'AVENAY.

Nous espérons pourvoir oeuvrer encore longtemps dans ce sens et pour cette année nous sommes passés à une équipe de 20 bénévoles.

Merci à Mesdames Sylvie Rouland, Yannick Leboucher et Melle Fabienne L'Hopitalier de nous avoir rejoints.

pour le Comité des Fêtes,
Le Président,
Denis LECOURT.

Liste des membres du Comité des Fêtes pour l'année 1995/96

Mademoiselle L'HOPITALIER, Mesdames BERNARD, GENESLAY, LEBOUCHER, LECOURT, MARCHEGANI, ROULAND.
Messieurs BAZIN, BOUDIN, BRUSTIER, CAILLARD, GENESLAY, LEBEL, LEBOUCHER, LECOURT, MARTIN, MENESSIER, PUPIN, ROUSSEL, TREMPU.

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNEE 1995/96

Président	Denis LECOURT
Vice -Présidents	Gérard GENESLAY Alain MENESSIER
Secrétaire	Bernard PUPIN
Secrétaire adjointe	Annick LECOURT
Trésorière	Danièle BERNARD
Trésorière adjointe	Jeanine MARCHEGANI

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

		<u>réunions le :</u>
1er concours de belote	25 novembre 1995	3 novembre
Installation des guirlandes	9 décembre 1995	
Colis des anciens	16 décembre 1995	3 novembre
Noël des Enfants	22 décembre 1995	3 novembre
Randonnée pédestre	21 janvier 1996	5 janvier
2e concours de belote	3 février 1996	5 janvier
3e concours de belote	2 mars 1996	23 février
Repas des anciens	24 mars 1996	23 février
Randonnée cycliste	12 mai 1996	1er mars/28 avril
Kermesse - concours du pain	22/23 juin 1996	1er mars/26 avril 7 juin
Compte rendu kermesse	5 juillet 1996	
Concours de pétanque	1er septembre 1996	7 juin/16 août
Tournoi de tennis de table	7 septembre 1996	7 juin/16 août
Assemblée générale	25 octobre 1996	

ACTIVITE TENNIS DE TABLE

La saison 1995/96 a commencé par son traditionnel **tournoi interne**. Celui-ci à connu un succès satisfaisant, les parents et les enfants ont disputé les âprement les sets dans une ambiance conviviale, récompenses et un repas froid venaient ponctuer cet après-midi.

Pour le nombre de pratiquants, **28 licences** ont été délivrées, ce qui reste correct. Le club à toujours quelques jeunes des communes environnantes (Amayé : 2 - Evrecy : - Maizet : 2 - Esquay Notre Dame : 5).

Les départs ont été compensés par l'arrivée de 9 nouveaux; quelques-uns avaient déjà pratiqué il y a quelque temps.

4 équipes sont engagées en championnat :

Promotion d'honneur : 1 - seconde division : 2 - jeunes : 1.

Le Comité des Fêtes et Loisirs (C.F.L.) est le seul club qui engage **une équipe uniquement féminine**, laquelle figure en bonne position au classement. **Les jeunes** font également honneur, à part un joueur, tous les autres font leurs débuts en compétition.

Anthony Boudin, l'entraîneur depuis 2 saisons, intervient maintenant régulièrement le mercredi après-midi.

Le 17 décembre à Lion sur Mer, aura lieu le **championnat individuel** double affiliation UFOLEP et FTT, 22 joueurs sont inscrits pour certains avec de bonnes chance de figurer aux qualifications régionales et nationales;

Avec le soutien habituel du Comité des Fêtes, nous venons d'acquérir une nouvelle table.

Bonne saison à tous
Gérard GENESLAY.

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE

ET ACCUEIL DU 3E AGE

Bientôt un an depuis la parution du dernier bulletin communal.

Vous avez eu, peu ou prou des nouvelles des activités de notre club, mais ont-elles été toutes bien perçues ?

Pour remédier à cela, voici le détail de nos activités réalisées durant cette année 1995.

Le mois de janvier reste immuable pour notre assemblée générale du club et pour le renouvellement des adhésions. Nous reconduisons ce jour au :

JEUDI 11 JANVIER 1996.

Février est toujours le mois du loto qui contente les joueurs qui partent toujours avec de nombreux et beaux lots.

Mars est le mois des vacances de neige et vacances scolaires. Nous avons donc reculé la date pour recevoir les élèves de l'école et sommes partis, de ce fait, découvrir la ville de Caen avec nos amis de Vieux : bâtiments conventuels de l'Hôtel de Ville, Abbaye aux Hommes, Abbaye aux Dames, Musée de Normandie, Hôtel d'Escoville, etc.. Ce sont d'intéressantes découvertes. Le mois de mars est toujours réservé pour le repas que le comité des fêtes à la gentillesse de nous offrir chaque année.

Au mois d'avril, nous avons accompagné nos amis de Vieux pour un voyage en Seine Maritime : Pont de Normandie, boucles de la Seine, cirque gallo-romain, abbaye de St Wandrille et Jumièges. Nous sommes maintenant incollables sur l'état de ces vieilles pierres. Il n'en fallait pas plus, la saturation nous menaçait.

Le mois de mai étant moins frileux nous sommes partis bon pied, bon oeil, pour notre randonnée pédestre de 7,2 km vers Laize La ville, Clinchamps, Percouville, retour Laize où nos 14 marcheurs et 10 non-marcheurs ont apprécié un succulent repas à l'Auberge de la Ferme. L'après-midi, quelques-uns d'entre nous ont « tapé » la belote et 7 marcheurs sont repartis gambader dans la campagne - presque autant de kilomètres que le matin - inutile de préciser que le lit était le bienvenu à notre retour, mal aux pieds, mais moral au beau fixe, regonflés.

Bien sûr juin est réservé au bon déroulement de notre kermesse. Tout le monde a retroussé ses manches car il y avait un but à atteindre : réussir notre fête au village ce qui fut réalisé d'ailleurs, malgré une tension détestable connue pendant la période des élections. C'est un avis tout à fait personnel.

Il faut ouvrir une parenthèse pour remercier chaleureusement le Comité des Fêtes qui nous a remis un chèque de 6832 francs, ce qui nous permet de faire vivre correctement notre club.

L'union fait la force, ce n'est plus à prouver.

Réconfortés par le fruit des efforts de tous, nous partions le 1er juillet pour Beuvron en Auge, le casino de Trouville et la ville de Honfleur. Une journée calme mais sympa.

Après deux mois de vacances, notre rentrée fut marquée en septembre par un repas gratuit pour tous nos adhérents. Ce même mois M. et Mme Wuillème, convertis en comédiens, nous jouaient, à la salle des fêtes de Ste Honorine, une pièce de Georges Feydeau « Feu la Mère de Madame ». Cette pièce très bien interprétée a connu le succès escompté. A noter que le bénéfice de cette soirée était destiné aux Restos du Coeur. Bravo !

Nous voici maintenant au mois d'octobre qui fut marqué par un éblouissant et féérique spectacle présenté par la troupe « d'Holiday on ice ». Nous étions 35 personnes toutes plus ravies les unes que les autres. Un très beau souvenir pour nous tous.

Toutes ces réalisations n'empêchent pas notre réunion mensuelle consacrée aux jeux de belote, dominos, Scrabble, rami, jeux de petits chevaux et de dames etc...

Le mois de novembre fut réservé à l'accueil de nos 30 élèves et leurs instituteurs; bien installés, ils nous posaient des questions sur le mode de vie de notre jeunesse, bien sûr incomparable à celui d'aujourd'hui. Ils paraissaient intéressés et surpris. Après un bon goûter, tout le monde se séparait en se promettant de se revoir.

Ce même mois, il faut également noter que 7 membres du conseil d'administration assistaient à une réunion de secteur très intéressante de par son programme : adhésions, assurances, voyage, projet d'une réalisation nommée « toit de l'espoir », méfaits et désastre de la drogue parmi les jeunes qui souffrent : famille éclatée, chômage etc.. Cela nous remet quelquefois sur les rails.

Nous attendons le 16 décembre pour aller applaudir un spectacle sur glace, proposé par la fédération des Aînés ruraux, à notre retour il est prévu une soupe à l'oignon avec assiette anglaise.

Et Noël sera à notre porte, profitons-en pour souhaiter à toutes et à tous, jeunes ou moins jeunes, grand-mères et grands-pères, de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

Que celles ou ceux qui hésitent encore, n'hésitent pas à nous rejoindre. Vous serez bien accueillis et trouverez peut-être même du réconfort.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire.

La Présidente,
Mme Bazin.



TENNIS CLUB D'AVENAY

Présentation du bilan de l'année au 1er décembre 1995 :

- 8 cartes d'adultes
- 9 cartes d'étudiants
- 4 cartes gratuites - de 12 ans
- 0 carte d'invité

Cela fait un total de 21 adhérents, donc une légère baisse par rapport à l'année 1994 où nous avons 26 adhérents.

On en déduit que le bilan de l'année est peu encourageant, étant donné qu'un tournoi avait été projeté au début de celle-ci, en Mars 1995, face à l'équipe d'ESQUAY NOTRE DAME, et qu'il n'y a eu que 3 réponses favorables pour 10 joueurs demandés, celui-ci a donc été annulé.

Il serait souhaitable pour les années à venir qu'il y ait plus de participants pour le bon fonctionnement du cours ; car nous serions dans l'obligation d'ouvrir le cours à des adhérents extérieurs à la commune pour qu'il fonctionne bien.

Il est rappelé qu'il est toujours possible de se procurer des cartes d'adhérents auprès de Mr Jean-Louis LECHEVALIER.

En espérant que vous serez plus nombreux l'année prochaine, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le responsable Tennis

Jean-Louis LECHEVALIER

ABBÉ BERNARD LECLERCQ

Presbytère de Vieux
14930 VIEUX



Chers paroissiens et amis,

C'est en ce mois de novembre coloré et clément qu'il me faut déjà vous adresser mes meilleurs vœux pour la nouvelle année : cette précocité suit les impératifs de l'impression de ce bulletin communal.

Mes vœux vont d'abord aux nombreux petits baptisés de cette année 1995, jusqu'au petit Jésus de la crèche de notre prochaine veillée de Noël, le dimanche soir 24 décembre à 21 h 30 au gymnase de Feuguerolles. Cet enfant-Jésus sera Emeline Brothelande-Lemoine.

79 baptêmes cette année dans nos églises. Beaucoup de ces enfants n'habitent pas ici, parfois très loin. Ce qui les rattache à notre secteur, c'est le mariage des parents, ou la famille ou les relations avec le prêtre et les paroisses. Ils seront tous invités à se retrouver le Dimanche 14 janvier (ou le samedi soir) à ma messe dominicale. Car ce qui compte c'est leur attachement à Jésus-Christ et les parents ont là le premier rôle. Il y a hélas, dans notre secteur, des parents qui ont demandé le Baptême pour leur enfant et qui refusent de l'inscrire au catéchisme de Première Année, à 7 ans.. Il ne fallait pas demander le Baptême : on peut toujours arroser un caillou, si la foi au christ ressuscité ne germe pas dans le coeur et la vie de l'enfant, à quoi sert le Baptême, signe de résurrection ? Faire une jolie petite fête de famille ou obéir à la tradition ? Quelle tradition ? Il ne suffit pas de dire que c'est bien de baptiser, il faut d'autres motivations... J'ajouterai que si vous laissez vos enfants choisir plus tard, ils ne le pourront pas s'ils ne connaissent pas leur religion : croyez-vous que l'école s'en charge ? Les sectes seront là aussi pour leur ouvrir les bras !

Je fais des vœux de bonheur pour les jeunes couples qui se sont mariés cette année dans nos églises : 18 en tout. En lien avec ce qui est dit plus haut sur le Baptême pour beaucoup d'entre eux la formation chrétienne a été déficiente ou nulle.. Réalisent-ils que le mariage à l'église est un sacrement au même titre que le Baptême, un engagement définitif envers Dieu ? Nous comptons avant tout sur leur sincérité et leur désir de bâtir un foyer stable et heureux. Là encore, l'église, la communauté des croyants qui vivent leur Foi, ne demande qu'à les aider.

Je formule des vœux de consolation (ce n'est pas un vain mot) et présence amicale auprès des familles endeuillées par le départ parfois tragique, de l'un des leurs; Il y a eu 19 inhumations dans nos paroisses. Mais je pense aussi à beaucoup d'autres, au-delà de notre secteur et dont nous avons partagé la peine.

J'ai moi-même connu cela en Février quand mon frère curé nous a quitté, après 6 ans de ministère à Falaise et 43 à Chicheboville...(cela ne fait que 7 ans et demi que je suis avec vous).

Mes vœux vont aux 150 enfants du catéchisme, aux 22 catéchistes (19 mamans et 3 papas) : elles et ils ont en charge les 5 années de catéchisme, les Messes d'enfants et quelques célébrations aux grandes fêtes pour les petits de la maternelle. Les filles et les garçons qui ont fait leur Profession de Foi en 95 sont invités à recevoir le Sacrement de Confirmation en principe le samedi 4 mai.

La Profession de Foi aura lieu le samedi 18 et le dimanche 19 mai à Eterville. La retraite préparatoire le mardi 14 et mercredi 15 mai (veille de l'Ascension).

Les premières communions (les enfants de 3ème année) auront lieu les Dimanches 9 et 16 juin (au choix).

Enfin je formule des vœux de santé physique, morale et spirituelle à vous tous qui lisez ce bulletin. En retour aidez-moi à accomplir ma mission qui est de vous sanctifier, par la prière d'abord, par la Parole de Dieu ensuite, et les Sacrements. Le témoignage de la vie devrait faire le reste, notre humble témoignage, le vôtre, le mien, de disciples de Jésus-Christ et d'enfants de Dieu !

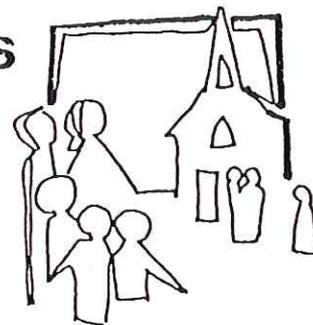
Avec mon amitié toute dévouée,
Bernard.

Pour enraciner la foi dans la famille

★ Parlez
de Dieu



★ Offrez
du temps
à Dieu



★ Parlez
à Dieu



I. C. L.

En cette fin d'année 1995, les membres du Conseil d'Administration de l'I.C.L Val Orne Ajon, sont satisfaits de constater que l'I.C.L reste une association ouverte et dynamique, au service de tous les habitants des 8 communes qui la compose. Un rappel rapide montre la diversité de nos activités :

- Janvier :- Assemblée Générale, suivie d'un film sur la Finlande à l'occasion de son entrée dans la communauté Européenne
Galette des rois
- Février : Ski à Gourette dans les Pyrénées pour nos jeunes.
- Mars : Grande soirée carnaval, où nos amis allemands nous ont fait la surprise de venir nous apporter quelques tonneaux de bière.
- Mai : Organisation d'une grande soirée, pour l'inauguration de l'usine du Val Maizet. L'I.C.L, s'associe à cette manifestation avec l'école de musique Orne Odon, et la compagnie théâtrale Max et Maurice. Près de 1500 personnes ont participé au concert.
Voyage en Allemagne pour tous les amis du jumelage avec Johannesberg.
- Juin : Rencontre franco-allemande pour les passionnés de football de nos communes. Ambiance très chaleureuse, et de nombreux jeunes de Johannesberg et de l'I.C.L ont à cette occasion tissés de nombreux liens d'amitié.
- Septembre : Participation de jeunes choristes, et de dentellières de nos communes à la foire de Würzburg.
- Octobre : Rencontre des comités de Jumelages Calvados Basse-Franconie en Bourgogne. L'I.C.L et Johannesberg participent conjointement à cette manifestation.
Création d'un marché Normand à Johannesberg à l'occasion de la fête du patrimoine.
- Novembre : Soirée Cabaret.
- Décembre : Marché de Noël - Goûter offert aux enfants.

En plus de ces manifestations, nous vous rappelons que chaque semaine nous organisons, des cours d'allemand, une initiation à la danse, une école de cirque pour les enfants.

1996 sera une grande année pour l'I.C.L, puisque nous fêtons les 30 ans de l'association. Nous ne manquerons pas de vous avertir du programme des festivités prévues à cette occasion.

Dés maintenant nous pouvons vous annoncer, qu'au cours du second trimestre de l'année une nouvelle activité verra le jour à Maizet : Le Canoë Kayak.
Dans l'attente de vous rencontrer le 5 janvier 1996 à Sainte Honorine du Fay pour notre Assemblée Générale. Le conseil d'administration de l'I.C.L vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

LE MOT DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L ' année 1995 a vu s'épanouir les visages des enfants de l'école d'Avenay : quoi de plus formidable que tous ces sourires au retour de la classe de mer et de la classe de neige ?

Sans vous tous cette formidable aventure n'aurait pas pu exister.

Cependant , après les rires, nous souhaitons qu'il n'y ait pas de larmes : en effet, si nous repartons dans le même esprit pour que ces activités aient de nouveau lieu dans 3 ans, il est à craindre que l' école ne soit pas au rendez-vous, car la prévision des effectifs pour les prochaines rentrées ne nous permet pas d'être optimistes.

Les chiffres sont alarmants :

- 26 enfants attendus à la rentrée 96

- 25 enfants l'année suivante

alors que c'est à ce niveau que se situe le seuil habituel de fermeture .

C'est pourquoi lors du Conseil d'Ecole du 25/10/95 un courrier a été adressé à la mairie afin que cette situation préoccupante soit mise à l'ordre du jour .

L ' existence de l'école nous concerne tous , jeunes et moins jeunes .

Il existe des solutions pour sauver l'école, et nous souhaitons être entendus par les élus .

Il serait bien dommage que le dynamisme engendré par l' école et ses enfants soit mis à mal, les jeunes et les aînés ne formant que les maillons d'une même chaîne.

Cependant nous sommes sûrs que les enfants sauront faire comprendre à leurs aînés combien il faut défendre ce lieu de vie formidable .

Ils espèrent tous que le Père Noël mettra dans leurs chaussons les solutions pour que leurs frères, leurs soeurs, leurs petits voisins découvrent eux aussi la joie d'aller à l'école d' Avenay !

Les délégués de parents, qui sont donc forcément la voix des enfants, vous souhaitent, malgré tout, une bonne année 1996 .

Yannicke LÉBOUCHER Alain MENNESSIER
Micheline LÉCOCQ

LE MOT DE L'ÉCOLE

La préparation de la fête de Noël annonce (déjà) la fin du premier trimestre de cette nouvelle année scolaire. C'est un événement important, en cette fin d'année, pour les 30 élèves qui fréquentent l'école.

30 élèves c'est moins que l'an passé à la même époque, et sans doute, malheureusement, un peu plus que dans les années à venir. Les effectifs pour les deux prochaines rentrées sont en effet inquiétants et la création d'un lotissement, encore à l'état de projet actuellement, serait le ballon d'oxygène indispensable à la survie de la seconde classe de l'école. Les menaces ont déjà pesé, par le passé, sur l'école qui s'en est toujours sortie indemne. Espérons qu'il en sera encore de même cette fois-ci.

L'année 1995 a vu la réalisation des classes de neige et de mer. Ces deux séjours ont permis aux enfants de découvrir, pour les plus jeunes, le milieu marin et pour les grands, la vie de la montagne. La neige était au rendez-vous et ils ont pu profiter (pour la première fois pour la majorité d'entre eux), des joies du ski. Le mauvais temps a par contre gâché une partie de la semaine des petits qui ont néanmoins apprécié leur séjour à Grandcamp.

Rappelons que ces classes transplantées sont financées, pour partie, par les activités de la coopérative, qui ont encore connu un grand succès au cours de l'année scolaire écoulée. La vente des sapins, qui constituait une activité nouvelle a connu une belle réussite, avec la vente de près de 80 arbres. L'objectif pour cette année est de faire encore mieux.

Les enfants ont eu le plaisir d'accueillir durant plusieurs samedis, Monsieur Bernard Pupin, qui après leur avoir enseigné les rudiments du bouturage l'an passé, les a initiés cette année aux semis. C'est ainsi que les parterres qui bordent les classes ont vu fleurir des oeillets d'Inde, des dahlias nains et autres fuchsias. Un grand merci à Monsieur Pupin pour ces conseils précieux et intéressants, que les enfants pourront peut-être remettre en pratique à la maison. Nos remerciements vont aussi à Madame Leroy et Monsieur Geneslay pour leur collaboration dans ce travail.

Notre traditionnelle rencontre avec les Aînés de la commune a eu lieu dernièrement. Les enfants ont pu mesurer, au travers de questions posées aux anciens, les transformations dans la vie quotidienne à Avenay (et ailleurs) depuis 50 ou 60 ans. Les livres offerts aux enfants par le Club du 3e âge à l'issue de cette rencontre iront garnir les rayons de la bibliothèque, témoignages de cette sympathique initiative.

Les élections au Comité des Parents ont vu, en octobre, la réélection de Mesdames Yannicke Leboucher et Micheline Lecocq et l'élection de Monsieur Alain

Mennessier. Nous adressons d'amicales pensées à Mesdames Brigitte Daoulas et Isabelle Marguerite qui ont quitté le Conseil d'Ecole à la suite de ces élections.

Nous vous communiquons pour terminer les dates des manifestations organisées par la Coopérative Scolaire en 1995/96, auxquelles nous vous invitons avec plaisir :

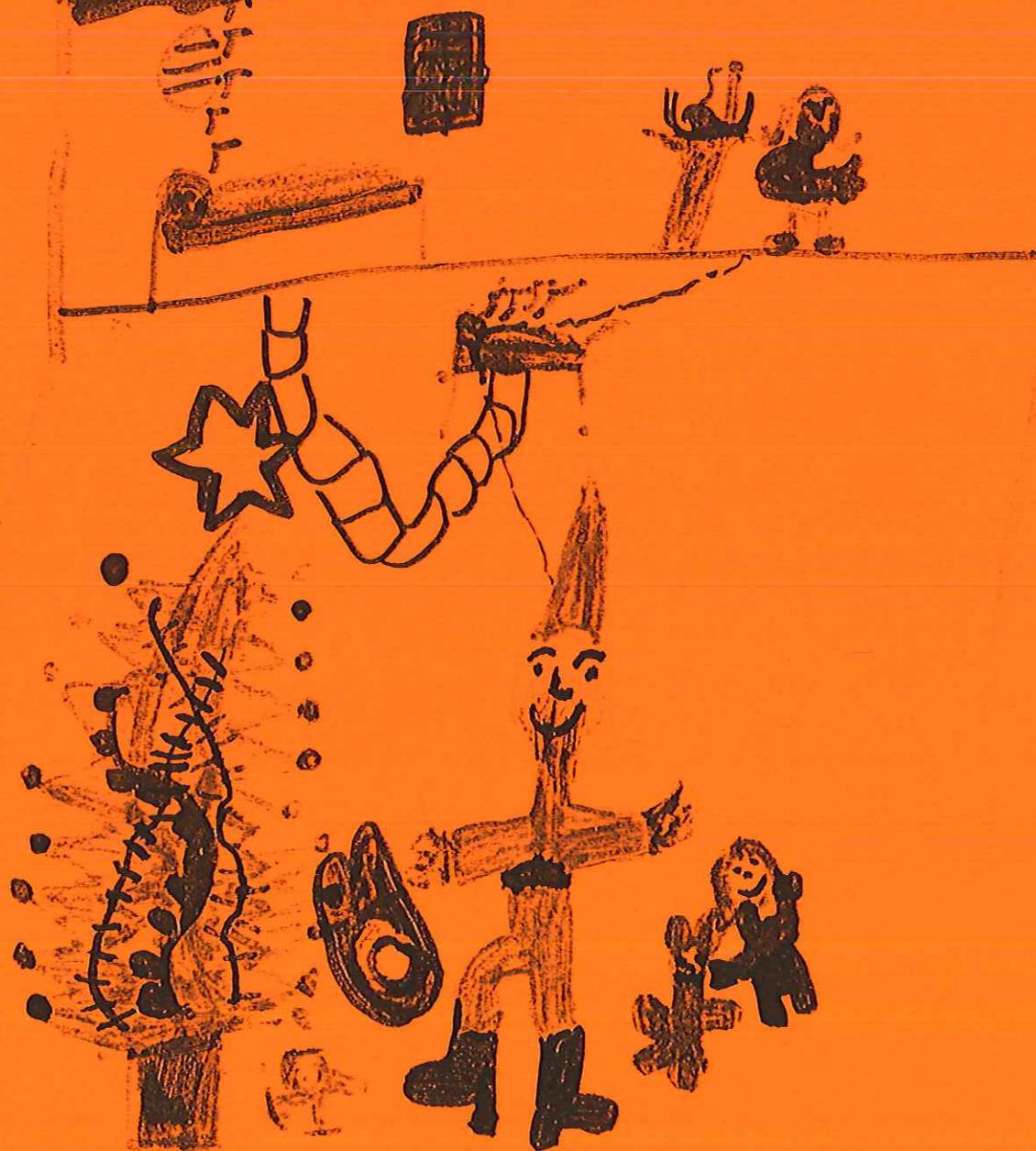
- Vendredi 22 décembre 1995 : Arbre de Noël
- Samedi 17 février 1996 : Bal costumé
- Samedi 30 mars 1996 : Soirée choucroute
- Vendredi 28 juin 1996 : Fête de fin d'année scolaire

Le Comité des Fêtes organisera le concours de belote au bénéfice de la coopérative scolaire le 3 février 1996. N'oubliez pas cette date.

Les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter une bonne année.

L. et J.Y. CAILLARD







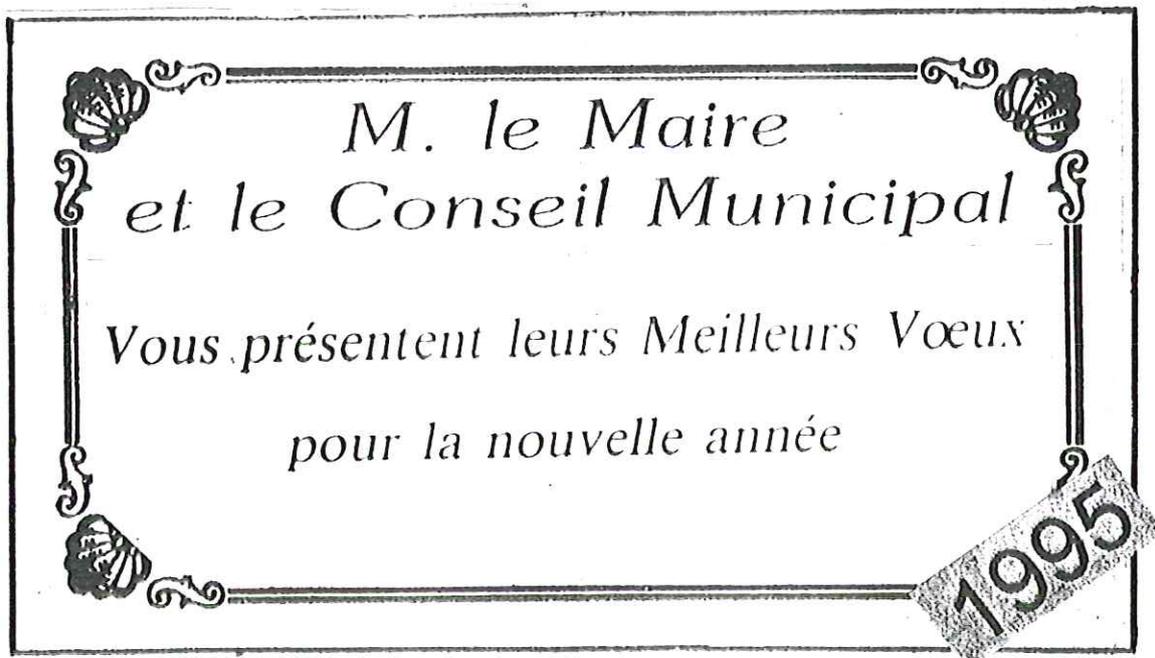
1994. Les enfants fleurissent l'école
avec l'aide de M. Bernard PUPIN.



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 1995

A
V
E
N
A
Y



Pour cette nouvelle année , je vous adresse à toutes et à tous mes plus sincères voeux de bonheur et santé pour vous et toutes vos familles.

Je voudrais remercier particulièrement les membres du conseil municipal pour le travail que nous avons fait ensemble durant ces 6 années.

Bien sûr je n'oublierai pas les responsables des différents clubs d'activités de notre commune pour l'ambiance et la bonne entente qui règne entre ces derniers et la Municipalité. nous avons et cela est normal des différences d'opinions mais nous avons le même But : l'avenir de la commune. Chacun participe comme il le peut en fonction de ses possibilités.

Nous avons eu avec plaisir durant les fêtes des illuminations à l'entrée du village et sur la façade de l'église pour le bonheur de tous .Beaucoup d'entre vous m'ont écrit pour dire combien cela leur faisait plaisir et je les en remercie. Ces décorations ont été achetées et posées par les Membres du comité des fêtes BRAVO et merci pour leur dévouement.

Depuis de nombreuses années la section tennis de table, dirigée par Gérard GENESLAY aidé de Serge LEBEL , fait battre les couleurs du Club dans toute la France. En effet, chaque année des joueurs sont qualifiés pour représenter la Basse Normandie aux Championnats de FRANCE U.F.O.L.E.P.

Notre concours du pain, a lui aussi sa renommée et fait parler de notre commune dans le journal de la boulangerie Française. **A ce sujet la 12ème Edition aura lieu cette année exceptionnellement le 11 ET 12 JUIN prochain en raison des élections.**

PRENEZ BIEN NOTE DE CETTE DATE!

Le club des aînés est toujours aussi actif à l'image de sa dynamique Présidente Me BAZIN. De nombreux aînés des alentours participent à ces activités. Une preuve de plus du dynamisme de ce club.

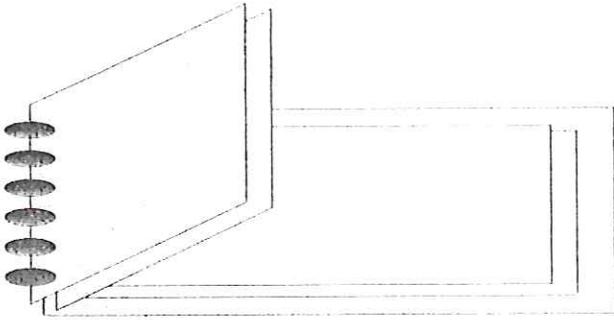
Notre équipe de foot même si elle regrette le manque de supporters lors des matchs à domicile est montée en 3ème division l'an dernier à elle aussi beaucoup de courage et de réussite pour 1995.

Le Maire.

DATES DE RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- 14 FEVRIER - - 13 JUIN - - 17 OCTOBRE -

Le mardi 15 août étant un jour férié, le ramassage sera effectué la veille, lundi 14 août.



Le mot du Maire

MADAME, MONSIEUR

Cette année 1994 s'est terminée bien tristement. Sans oublier ceux qui nous ont quittés durant cette dernière, je pense plus particulièrement à mon ami François qui nous a quitté si rapidement dans sa 56^{ème} année.

François LECORSU que nous avons tous connus puisque né dans la commune il participa à la vie communale étant élu conseiller Municipal en 1965. Aimé de tous et toujours prêt à rendre service, il succéda à son Père Mr Pierre LECORSU comme Maire en 1977.

C'est sous ses deux mandats de Maire qu'il fit construire le terrain de Sports avec ses bâtiments et le terrain de tennis, Sports qu'il pratiquait entre ses parties de chasse.

Afin de préserver notre école primaire, il prépara l'agrandissement de la Salle des fêtes pour y construire une cantine Scolaire, indispensable au maintien des enfants à cette dernière.

Ayant décidé pour des raisons personnelles de quitter ces activités Communales en 1989, j'ai eu le plaisir lui ayant succédé, de lui remettre la médaille commémorant ses 24 années passées au service de la commune.

Je tiens aujourd'hui à lui rendre hommage en mon Nom et au Nom de ceux qui ont travaillé avec lui pour le travail qu'il a effectué et assurer sa famille de notre grande tristesse et profonde sympathie.

Le Maire

L.MARTIN

Etat-Civil

DECES: M. François LE CORSU
le 18 décembre

M. Alphonse CLEMENT
le 24 décembre

M. Roger DELAUNAY
le 26 décembre

Association Loisirs Culture et Accueil du 3e Age

Depuis notre rentrée du Club, le 22 septembre 1994, où un repas gratuit attendait les 31 personnes, toutes heureuses de se retrouver après les deux mois de vacances, notre Club suit son chemin habituel, avec des activités diverses au cours de la saison.

L'après-midi récréative avec la troupe de Potigny fut une réussite totale, appréciée de tous.

M.SOLARI, maître d'oeuvre de cette équipe de retraités très dynamiques et qui ont tous beaucoup d'humour et de gentillesse doublé d'un réel talent.

Il faut noter également que les Clubs de VIEUX et de MAIZET étaient invités à se joindre à nous.

A noter tout particulièrement, la prestation de Mme WUILLEME, très experte en la matière, qui a eu la riche idée de nous faire chanter les airs d'autrefois avec les moyens modernes d'accompagnement musical.

Au nom de tous, je me permets de la remercier vivement.

Le 21 octobre 1994, réunion des Aînés Ruraux, à LONGVILLERS. Très bon accueil par les membres du Club.

Cette réunion était animée par M.SWERTVAEGER, Président (successeur de M. LE GALL), Mme GANACHAUD de Noyers-Bocage, M.LEBRUN, conseiller général et maire de Villers-Bocage, M. PAUL, responsable de secteur, M. LEGOUE, assureur GROUPAMA et Mmes LEFEVRE et AVENARD, responsable et rédactrice en chef du journal Plein Temps.

Des sujets très importants ont été traités, notamment le contrat dépendance pour les personnes de 50 à 75 ans et le plan d'assurances des retraités, anciennement carré d'as.

Le journal Plein Temps peut nous aider à certaines activités, concours de belote, loto ...

La cotisation du Club pour les Aînés Ruraux est de 13 F par adhérent pour l'année 1995.

Pour terminer ces activités, le traditionnel Festival de Noël au Zenith de CAEN, avec un programme haut en couleurs sous le titre ENTREE DES ARTISTES, amplement justifié par la prestation de cette troupe.

Enfin, notre Assemblée générale réunissait 30 personnes le 12 janvier, sans oublier la galette des Rois.

A tous ceux et celles qui hésitent encore: venez nous rejoindre, vous serez bien accueillis. D'avance Merci de vous inscrire au Club.

La cotisation est portée à 50 F pour l'année 1995.

Bonne année à toutes et à tous.

Pour Mme BAZIN, Présidente,
Pierre SAGE, Secrétaire.

ICL VAL ORNE AJON

1994 sera peut être un bon cru pour les vins, mais sans aucun doute ce millésime le sera pour notre association.

En effet nous avons enregistré des participations importantes aux diverses manifestations que nous vous avons proposées au cours de l'année.

- Février : 150 personnes participent à notre traditionnelle soirée costumée. Le succès de cette soirée, nous incite à vous rappeler que les places étant limitées, vous devez vous inscrire le plus rapidement possible. En 1995 cette soirée aura lieu le 11 Mars.

- Mars : 28 adolescents de nos communes, encadrés par des membres de l'association sont partis aux sports d'hiver dans les Pyrénées. En 1995 nous proposons le même séjour, pendant la période des vacances scolaires de Février, soit du 11 au 19 Février. Nos prix sont particulièrement compétitifs du fait du bénévolat de nos membres encadrant les jeunes.

- Avril : Une nouvelle activité vous a été proposée, et compte tenu du succès nous avons décidé de la poursuivre en 1995. Il s'agit de l'animation danse, qui regroupait les jours d'affluence plus de 50 personnes.

- Mai : Visite de nos amis de Johannesburg. Comme d'habitude les habitants de nos huit communes ont répondu à l'appel que nous avons lancé pour l'hébergement des allemands, permettant ainsi à de nouvelles familles de participer aux échanges. Au cours de la soirée que nous avons organisée à Vacognes, nous avons reçu plus de 350 convives. Nous vous rappelons que 1995 sera l'année de notre voyage à Johannesburg, et que la date du 1er Mai a été choisie. N'oubliez pas de vous inscrire dès que vous aurez reçu le bulletin d'inscription.

- Juillet : Le peu d'enthousiasme enregistré à l'occasion de notre centre aéré, nous a obligé à l'annuler définitivement. Nous réfléchissons à d'autres formules et nous attendons vos suggestions. Au cours de ce mois une dizaine d'adolescents de nos communes sont partis quinze jours à Johannesburg, pour "essayer" de se perfectionner dans la langue allemande. De nombreux liens d'amitié entre nos communes jumelées se sont tissés, et nous restons ouverts à toute initiative qui pourrait provenir de nos jeunes. Les fêtes de la Pentecôte ont permis au club de football du Val Normand, de rendre visite à leurs homologues de Johannesburg. Nous remercions les dirigeants du club d'avoir bien voulu associer l'ICL à leur manifestation.

- Octobre : Profitant de la fête des associations à Johannesburg, l'ICL a accompagné un groupe de volontaires, qui ont accepté de représenter la Normandie en costumes d'époque et en dansant.

- Novembre : Afin de préparer notre marché de Noël, nous avons organisé une fin de semaine bricolage, où chacun petits et grands ont collaboré à la confection de tout ce qui vous a été proposé à notre journée Saint Nicolas.

- Décembre : Saint Nicolas n'a pas oublié les enfants de nos communes, et ce sont une centaine d'enfants qui ont suivi son âne dans les rues de sainte Honorine.

Voici décrit succinctement les diverses activités que nous vous avons proposées au cours de cette année. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, et espérons vous retrouver nombreux le 6 Janvier pour notre assemblée générale où une surprise vous attend.

Les membres du CA